

Consortium International pour le Développement des Voies Navigables

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 20.09.2018 (projets)

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale valide les cooptations de Marc Buchert, en qualité de représentant du Syndicat Mixte Ouvert pour la gestion des ports du Sud Alsace et de Philippe Trimaille, en qualité de représentant de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) au sein du conseil d'administration pour l'exercice en cours (2018-2020).

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale a pris connaissance du rapport d'activités du Bureau, des rapports du Trésorier et du Réviseur aux Comptes pour l'année 2017 et les approuve.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale note le résultat déficitaire de 8715 € sur l'exercice 2017 et décide d'affecter ce résultat en report à nouveau. L'Assemblée Générale donne décharge au Conseil d'Administration et quitus au Trésorier pour leur gestion durant l'exercice clos au 31.12.2017.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel de 2018 et l'avant-projet du budget pour 2019.